(BILAN DE COMPETENCES)

« Optimisons votre potentiel et

Envolez-vous vers le succès grâce au bilan de compétences »

- Document actualisé en septembre 2022 -

Vous voulez

- Obtenir les clefs pour être acteur de votre carrière.
- Réinventer votre vie professionnelle pour faire émerger votre vocation.
- Évoluer vers une carrière utile et ayant du sens.
- Trouver plaisir et sérénité au travail.
- Redevenir ambitieux, se fixer des objectifs et tenir le cap.
- Développer votre confiance pour aller de l'avant.
- Être accompagné par un consultant unique et dédié, en toute confidentialité et neutralité.
- Disposer des ressources documentaires nécessaires pour la mise en place et la concrétisation de votre projet.
- Être aidé à la constitution administrative de votre dossier.

Présentation

NA CONSULTING créé en 2021 et dirigée par Nelly ANGELO-NOSLEN, est un centre spécialisé dans l'accompagnement et l'orientation professionnelle : **bilan de compétences, VAE Et Formation.**

Au plus proche de vos besoins, NA CONSULTING s'appuie sur plus de 20 années d'expérience pour vous proposer :

- Un accompagnement individualisé.
- Une méthodologie orientée vers l'action pour bâtir votre projet professionnel
- Notre engagement concernant le respect de consentement, de confidentialité, de neutralité.

Mon profil

J'ai

- Une expérience significative en entreprise et en accompagnement.
- Une bonne connaissance marché de l'emploi, des métiers et des dispositifs de formation.
- Un savoir-faire en passation et restitution de tests

Valeurs ajoutées NA CONSULTING

- Accompagnement intervenant sur l'ensemble de la démarche
- Accompagnement 100% individuel à toutes les phases
- Entretiens en présentiel ou à distance, avec possibilité de se déplacer en entreprise.
- NA CONSULTING est partenaire de APC FORMATION
- Référencement Datadock.
- Certification Qualiopi

Qu'est-ce que le bilan de compétences ?

Le bilan de compétences permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation.

Quels sont les pré requis ?

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant mener un travail de réflexion sur son parcours professionnel et ses perspectives en vue de l'élaboration d'un projet professionnel et/ou de formation. Aucun pré-requis n'est nécessaire.

Quels sont les objectifs ?

Il permet de :

- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations ;
- Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ;
- Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

Méthodes mobilisées ?

En face à face et/ou à distance, des méthodes d'accompagnement diversifiées sont proposées aux bénéficiaires.

Elles s'appuient sur des **outils digitalisés** d'aide au choix d'orientation professionnelle. Le bénéficiaire travaillera sur ses compétences, talents, motivations, valeurs et intérêts. Il construira et validera son projet professionnel en collaboration avec le(la) consultant(e), via des recherches personnalisées et des enquêtes terrain.

Un plan d'action personnalisé est réalisé en fin de bilan.
Des conseils relatifs aux techniques de recherche d'emploi, à l'élaboration du CV et du pitch sont proposés.

En fin de bilan, une synthèse co-construite et confidentielle est remise au bénéficiaire.
Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

Votre consultant est à votre écoute, respecte le cadre de la confidentialité, votre consentement et a une posture de neutralité.

Moyens techniques et outils ?

- Accès à un extranet sécurisé (supports, tests, centre de ressources).
- Pour le distanciel : Zoom, Teams, WhatsApp, FaceTime.
- Différents tests : talents, motivations, valeurs et inventaire d'intérêts professionnels
- Documentation sur les métiers et les formations.

Quels sont les modalités pédagogiques et délais d'accès ?

- Présentiel, mixte ou à distance.
- Entre 11 et 14 jours selon l'accord de prise en charge.

Quels sont les modalités d'évaluation ?

- Avant la formation : évaluation des besoins sous forme d'un entretien préliminaire individuel.
- En fin de formation : questionnaire « suivi et trajectoire ».
- En fin de formation : évaluation de satisfaction « à chaud ».
- Après la formation : questionnaire de suivi à 6 mois.

Quels sont les chiffres clés ?

En 2021-2022 :

- Taux de satisfaction : **NC**
- Nombre de bénéficiaires en bilan de compétences : **NC**
- Heures d'accompagnement en Bilan de compétences : **Nc**
- Moyenne des notes de satisfaction publiées sur moncompteformation.gouv.fr : **nc**
- Taux d'abandon : **nc**
- Taux de réalisation des entretiens de suivi à 6 mois : **nc**

Nature des enquêtes-terrain : Internet, entretiens téléphoniques, salons, contacts RH, contacts réseaux, 'vie mon poste', zoom, WhatsApp.

Accessibilité aux personnes handicapées

Notre établissement est conforme à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
Le site NA CONSULTING de Suresnes est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) : place de parking dédiée et ascenseur aux normes 8170.
Pour toute autre situation de handicap, contactez notre référente handicap. Mme NOSLEN par mail afin qu'elle puisse mettre en œuvre les mesures nécessaires pour vous accueillir et préparer le matériel, espace et supports adaptés à votre Handicap.
Mme NOSLEN a suivi la formation referent handicap.
Notre démarche est de mieux prendre en compte vos besoins, permettre de construire des aménagements, être à votre écoute et vous donner la possibilité de suivre votre accompagnement dans des conditions optimales.

MonParcoursHandicap.gouv.fr : Mon Parcours Handicap m'informe de manière officielle et m'accompagne dans mon quotidien.

Cadre réglementaire du bilan de compétences

(Articles L. 6313-1, L. 6313-10 et R. 6322-32 à R. 6322-50 du Code du Travail)

Définition et objectifs

Un bilan de compétences doit permettre au bénéficiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles ainsi que ses aptitudes et ses motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Réglementation en vigueur

Les bilans de compétences ont été institués par la loi du 31décembre 1991 (R.6322-35).
La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a apporté des modifications au cadre règlementaire existant (articles L6313-4 et R6313-4 à R6313-7 code du travail).

Modalités

Le bilan de compétences comprend les 3 phases suivantes :

1. **Une phase préliminaire**, qui a pour objet :
   - de confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche.
   - de définir et d'analyser la nature de ses besoins.
   - de l'informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre.

2. **Une phase d'investigation**, permettant au bénéficiaire :
   - d'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels.
   - d'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales.
   - de déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle.
   - un regard croisé sur le projet du salarié pouvant être mis en œuvre en fonction du déroulé et des besoins sur le projet.

3. **Une phase de conclusion** qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permettra au bénéficiaire :
   - de prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation.
   - de recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation.
   - de prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet.

Phase de suivi à 6 mois

Entretien de suivi proposé afin de :

- Évaluer l'efficacité du bilan de compétences, faire le point sur la réalisation de votre projet professionnel
- Apprécier l'impact du bilan sur votre carrière, votre formation et les autres effets induits
- Recenser les difficultés de mise en œuvre et définir des actions correctives.

=> Un mail ou un SMS de rappel est envoyé 10 à 15 jours avant la séance de suivi.

Charte qualité

Nos valeurs sont en adéquation avec nos modes d'action.

Dans une logique de transparence et de bonnes pratiques, NA CONSULTING a créé une charte des valeurs, en adéquation avec nos missions, notre vision et nos principes d'action.
L'objectif est de donner du sens et une direction précise.
Tous les consultants NA CONSULTING s'engagent à respecter la Charte Qualité.

1) Satisfaction client

- La qualité des services et l'excellence sont au cœur de nos accompagnements.
- Nous nous engageons à travailler avec honnêteté et dans un but hautement qualitatif.
- Nous partageons la volonté de nous dépasser pour vous offrir le meilleur de nos services.
- Nous nous engageons au respect du consentement, de la confidentialité et de la neutralité.

2) Sens du service

- Nous sommes attentifs et à l'écoute de vos besoins pour adapter et faire évoluer notre offre et nos outils avec la plus grande réactivité en lien avec vos besoins et attentes.
- L'humilité, l'ouverture sur autrui, la capacité à se remettre en question et l'envie d'améliorer nos pratiques nous caractérisent.

3) Passion

- La passion pour notre métier qui touche à l'humain et notre enthousiasme nous pousse à entreprendre avec créativité.
- Nous cherchons à prendre en considération la création de valeur ajoutée sur le long terme.

4) Bienveillance

- L'humain est au cœur de nos accompagnements pour toujours plus de convivialité.
- Nous favorisons le partage, l'écoute constructive et l'empathie.
- Nous développons des relations de confiance pour une communication ouverte, transparente et bienveillante.

5) Éthique et déontologie

- Nous exerçons nos missions avec rigueur, authenticité et intégrité pour développer une relation de confiance.
- Nous respectons scrupuleusement le secret professionnel et la confidentialité des

informations.

- Nous respectons la protection des données personnelles, en application du Règlement Général de Protection des Données Personnelles, RGPD. *
- Nous mettons en place la recherche de solutions adaptées pour les personnes en situation de handicap.
- Nous respectons l'ensemble des critères et indicateurs qualité définis par les décrets 2019- 564 et 2019-565

Programme de formation : 3 phases

Programme de 24h, réparti en 8 modules, compatible avec une activité professionnelle. Cette mise en application progressive permet de garantir l'efficacité de la formation.
=> **16 heures en présentiel et/ou en visio-conférence + 8 heures de recherche et de tests.**

Phase 1 - PHASE D'ENTRETIEN PRÉLIMINAIRE

Objectif général	=> Confirmer votre engagement dans la démarche. => Définir et analyser la nature des vos besoins. => Informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre.
Outil utilisé	=> Plaquette du bilan de compétences et grille de recueil des besoins et analyse partagée.
Durée	=> 1h00 environ.

Phase 2 - PHASE D'INVESTIGATION

- Module 1 : **Analyser la dynamique de votre parcours** (durée : 2h00 en présentiel et/ou distance)

Les ⊕	=> Formaliser votre roue de la vie et votre roue de vie idéale.

- Module 2 : Valoriser vos réalisations et promouvoir votre CV pour renforcer votre visibilité professionnelle (durée : 2h00 en présentiel et/ou distance)

Les ⊕	=> Construire le référentiel de vos compétences. => Revisiter et faire évoluer votre CV.

- Module 3 : **Diagnostiquer vos motivations, besoins et valeurs ajoutées** (durée : 2h00 en présentiel et/ou distance)

Les ⊕	=> Tester vos motivations et vos valeurs.

- Module 4 : **Déterminer vos points forts et axes de développement** (durée : 2h00 en présentiel et/ou distance)

Les ⊕	=> Faire évaluer vos points forts et axes de vigilance par des tiers.

- Module 5 : **Se positionner sur l'inventaire d'intérêts professionnels Strong® pour vous offrir de nouvelles perspectives de carrière et de mobilité** (durée : 2h00 en présentiel et/ou distance)

Les ⊕	=> Identifier les métiers, intérêts et activités qui vous correspondent grâce à l'Inventaire d'intérêts professionnels .

- Module 6 : **Élaborer des voies d'orientation** (durée : 2h00 en présentiel et/ou distance)

Les ⊕	=> Faire émerger des pistes professionnelles réalistes et réalisables, en lien avec vos motivations, valeurs et personnalité. => Optimiser vos recherches avec le Guide des ressources emplois (166 familles de métiers, sites d'offres d'emplois, tendances de l'emploi, organismes professionnels, salons, etc.). => Clarifier les éventuels besoins de formation et les dispositifs de financement associés.

- Module 7 : **Valider la cohérence de votre projet** (durée : 2h00 en présentiel et/ou distance)

Les ⊕	=> Identifier une ou plusieurs pistes professionnelles et en étudier la faisabilité : exploration des pistes d'évolutions professionnelles identifiées, enquêtes métiers, analyse des résultats et vérification de la faisabilité. => Confronter votre projet (*) au marché de l'emploi.

Phase 3 - PHASE DE CONCLUSION

- Module 8 : **Confirmer votre projet professionnel et/ou de formation** (durée : 2h00 en présentiel et/ou distance)

Les ⊕	=> Vous restituer un document de synthèse personnalisé et co-rédigé. => Formaliser votre plan d'action à court, moyen et long terme.

Phase de suivi à 6 mois

Entretien de suivi proposé afin de :

- Évaluer l'efficacité du bilan de compétences, faire le point sur la réalisation de votre projet professionnel
- Apprécier l'impact du bilan sur votre carrière, votre formation et les autres effets induits

- Recenser les difficultés de mise en œuvre et définir des actions correctives.

COACH-CONSULTANT-FORMATEUR

NA Consulting

Notre offre tarifaire

1 formule de bilan de compétences	Durée	Format de l'accompagnement	Tarif HT	Suivi à 6 mois inclus	Financement
MIND UP	**24 heures** => 16 heures en présentiel et/ou en visio-conférence + 8 heures de recherche et de tests.	- Individuel - Pendant ou hors temps de travail	1 850 €	Oui => Face à face, Skype, téléphone ou mail	- CPF - Plan de développement compétences - Pôle Emploi - A titre personnel

(*) La notion de projet renvoie aux situations indiquées ci-dessous :

- Une personne qui a le projet de développer une ou plusieurs activités dans le cadre de sa fonction, de son emploi actuel : développement de nouvelles missions, positionnement différent par rapport au poste occupé et/ou au service, réaménagement du poste… ;
- Une personne qui vient de changer de fonction et qui a besoin de définir un parcours de formation ou développement personnel afin d'occuper pleinement cette fonction ;
- Une personne qui a l'objectif de s'installer à son compte en créant ou en reprenant une entreprise, de devenir travailleur indépendant ;
- Une personne qui souhaite changer de métier en restant dans son domaine d'activité ou en s'orientant vers un autre domaine ;
- Une personne qui souhaite occuper une fonction / un emploi similaire dans un autre domaine d'activité.

Chemin pont canal
Boisbert Pichon
97129 Lamentin

+590 690 65 84 02
na.noslen@na-consulting.fr
www.na-consulting.fr

SASU NA Consulting au capital de 1500 € immatriculé au RCS de POINTE A PITRE sous le numéro SIREN 900 026 568 code APE 8559A et enregistré sous le NDA 01973318597. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat .